



SUCCESSION en cours depuis 2019

Par **jenny29072006**, le **22/04/2021 à 10:29**

Bonjour

mon père est décédé fin 2019 , j'ai une soeur majeur et une demi soeur mineur.

A ce jour rien reçu du notaire, rien n'avance, nous n'avons pas signé l'acte pour ouverture de la succession est ce normal?

Merci

Par **youris**, le **22/04/2021 à 10:37**

bonjour,

selon le code civil, la succession d'une personne s'ouvre dès son décès.

la succession de votre père est donc ouverte.

voir ce lien relatif à la présence d'un enfant mineur dans une succession :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F905>

vous pouvez relancer le notaire par un courrier recommandé avec A.R. puis si nécessaire la chambre départementale des notaires.

y-a-t-il un désaccord entre héritiers ?

salutations